



Billets à coupon remboursables par anticipation CIBC liés à un indice du secteur des pipelines canadien (RA), série 5

Billets avec capital à risque - Échéant le 30 juin 2028
(Le 17 juin 2021)

Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. Un exemplaire du prospectus préalable de base définitif, de toutes ses modifications et de tout supplément de prospectus préalable applicable qui a été déposé doit être transmis avec le présent document. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, toutes ses modifications et tout supplément de prospectus préalable applicable pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

Billets à coupon remboursables par anticipation CIBC liés à un indice du secteur des pipelines canadien (RA), série 5

Liés à l'indice
Solactive Canada
Pipelines AR

Paiements de
coupon mensuels
éventuels de 0,54 %
(6,48 % par année)

Clause d'appel au
remboursement mensuel
(à compter
de décembre 2021)

Protection
éventuelle du
capital de 40,00 %

Points saillants du placement

Monnaie : Libellés en dollars canadiens

Indice de référence : Indice Solactive Canada Pipelines AR*. L'indice de référence est un indice à rendement ajusté qui vise à suivre le rendement brut total de l'indice Solactive Canada Pipelines TR (l'« indice cible »), sous réserve d'une réduction de 95 points d'indice par année d'un dividende synthétique dont les arriérés sont calculés quotidiennement sur une base de 360 jours au moment où l'indice de référence est calculé (le « facteur de rendement ajusté »).

Flux de trésorerie : Les billets offrent la possibilité d'obtenir des paiements de coupon mensuels correspondant au montant du coupon de 0,54 \$ par billet si le rendement de l'indice de référence à la date d'évaluation précédente est supérieur ou égal à -40,00 %.

Clause d'appel au remboursement : La CIBC appellera automatiquement les billets au remboursement à une date d'appel au remboursement si le rendement de l'indice de référence à la date d'évaluation précédant cette date d'appel au remboursement est supérieur ou égal à 5,00 %.

Protection éventuelle du capital : Si la CIBC n'appelle pas automatiquement les billets au remboursement et que le rendement de l'indice à l'échéance est négatif, les billets offrent une protection du capital à l'échéance si le rendement de l'indice de référence est supérieur ou égal à -40,00 % à la date d'évaluation finale. Toutefois, si le rendement de l'indice de référence est inférieur à -40,00 % à la date d'évaluation finale, les investisseurs recevront à l'échéance un montant inférieur au capital, sous réserve d'un paiement minimal de 1,00 \$ par billet.

Durée	Offerts jusqu'au	Date d'émission	Date d'échéance (si non appelés au remboursement)	Placement minimal	Mode d'achat
7 ans	24 juin 2021	30 juin 2021	30 juin 2028	5 000 \$	Wood Gundy : SyndNET Tiers : Fundserv CBL12148

Groupe de distribution			
Colombie-Britannique	877-858-9332	Québec	855-847-6696
Ontario	866-474-4166	Canada atlantique	888-847-6407
Prairies	866-391-8633	Service à la clientèle Fundserv	866-474-0142

* Le rendement de l'indice de référence reflète le rendement brut total de l'indice cible, déduction faite du facteur de rendement ajusté. Les investisseurs ne pourront pas recevoir de dividendes ni d'autres distributions sur les titres composant l'indice cible. Le taux de rendement annuel des dividendes des titres compris dans l'indice cible était de 5,72 % pour la période de 12 mois terminée le 9 juin 2021, ce qui représenterait des dividendes totaux de 40,04 % pendant la durée de sept ans des billets, dans l'hypothèse où le taux de rendement des dividendes demeure constant et où les dividendes ne sont pas réinvestis.



Exemples hypothétiques

Les exemples hypothétiques suivants illustrent le calcul des paiements de coupon et du montant à l'échéance selon trois différents scénarios. Le rendement de l'indice de référence sera calculé en fonction du rendement de l'indice de référence, lequel reflète le rendement brut total de l'indice cible, déduction faite du facteur de rendement ajusté. Ces exemples ne sont présentés qu'à titre indicatif et ne devraient pas être considérés comme des estimations ou des prévisions quant au rendement de l'indice de référence à quelque moment que ce soit pendant la durée des billets ou quant au rendement qui peut être versé sur les billets. Le rendement réel de l'indice de référence sera différent de ces exemples hypothétiques, différence qui pourrait se révéler importante.

Scénario hypothétique n° 1 - Aucun paiement de coupon n'est payable et les billets ne sont pas appelés au remboursement avant l'échéance

Dans le présent scénario hypothétique, le rendement de l'indice de référence était inférieur à -40,00 % à chaque date d'évaluation. Par conséquent, la CIBC n'a pas appelé automatiquement les billets au remboursement avant l'échéance et les investisseurs n'auraient le droit de recevoir de paiement de coupon à aucune date de paiement de coupon. Le montant variable à l'échéance sera de -51,00 \$ par billet, soit le produit de 100,00 \$ x -51,00 %, puisque le rendement de l'indice de référence est inférieur à -40,00 % à la date d'évaluation finale. Dans cet exemple, le rendement total cumulatif est de -51,00 % (ce qui correspond à un rendement annuel composé de -9,69 %).

Date d'évaluation mensuelle	Rendement de l'indice de référence	Paiement de coupon
Date d'émission		
1	-51,00 %	0,00 \$
2	-58,00 %	0,00 \$
3	-49,00 %	0,00 \$
4	-58,00 %	0,00 \$
5	-58,00 %	0,00 \$
6	-45,00 %	0,00 \$
7	-53,00 %	0,00 \$
8	-50,00 %	0,00 \$
9	-49,00 %	0,00 \$
10	-57,00 %	0,00 \$
11	-59,00 %	0,00 \$
12	-50,00 %	0,00 \$
13	-58,00 %	0,00 \$
14	-46,00 %	0,00 \$
15	-46,00 %	0,00 \$
16	-52,00 %	0,00 \$
17	-52,00 %	0,00 \$
18	-45,00 %	0,00 \$
19	-51,00 %	0,00 \$
20	-43,00 %	0,00 \$
21	-50,00 %	0,00 \$
22	-54,00 %	0,00 \$
23	-58,00 %	0,00 \$
24	-49,00 %	0,00 \$
25	-44,00 %	0,00 \$
26	-46,00 %	0,00 \$
27	-59,00 %	0,00 \$
28	-60,00 %	0,00 \$
29	-54,00 %	0,00 \$
30	-50,00 %	0,00 \$
31	-54,00 %	0,00 \$
32	-58,00 %	0,00 \$
33	-55,00 %	0,00 \$
34	-56,00 %	0,00 \$
35	-55,00 %	0,00 \$
36	-50,00 %	0,00 \$
37	-43,00 %	0,00 \$
38	-58,00 %	0,00 \$
39	-52,00 %	0,00 \$
40	-51,00 %	0,00 \$
41	-52,00 %	0,00 \$
42	-48,00 %	0,00 \$
43	-49,00 %	0,00 \$
44	-47,00 %	0,00 \$
45	-45,00 %	0,00 \$
46	-57,00 %	0,00 \$
47	-54,00 %	0,00 \$
48	-46,00 %	0,00 \$
49	-47,00 %	0,00 \$
50	-48,00 %	0,00 \$
51	-52,00 %	0,00 \$
52	-55,00 %	0,00 \$
53	-58,00 %	0,00 \$
54	-57,00 %	0,00 \$
55	-58,00 %	0,00 \$
56	-53,00 %	0,00 \$
57	-48,00 %	0,00 \$
58	-51,00 %	0,00 \$
59	-44,00 %	0,00 \$
60	-54,00 %	0,00 \$
61	-58,00 %	0,00 \$
62	-48,00 %	0,00 \$
63	-52,00 %	0,00 \$
64	-53,00 %	0,00 \$
65	-51,00 %	0,00 \$



66	-57,00 %	0,00 \$
67	-59,00 %	0,00 \$
68	-47,00 %	0,00 \$
69	-43,00 %	0,00 \$
70	-55,00 %	0,00 \$
71	-53,00 %	0,00 \$
72	-55,00 %	0,00 \$
73	-53,00 %	0,00 \$
74	-57,00 %	0,00 \$
75	-44,00 %	0,00 \$
76	-56,00 %	0,00 \$
77	-44,00 %	0,00 \$
78	-45,00 %	0,00 \$
79	-57,00 %	0,00 \$
80	-54,00 %	0,00 \$
81	-50,00 %	0,00 \$
82	-58,00 %	0,00 \$
83	-48,00 %	0,00 \$
84	-51,00 %	0,00 \$
Paiements de coupon totaux		0,00 \$
Montant variable		-51,00 \$
Montant à l'échéance		49,00 \$
Rendement annuel composé		-9,69 %

Scénario hypothétique n° 2 - Des paiements de coupon sont payables à quarante-trois dates de paiement de coupon et les billets ne sont pas appelés au remboursement avant l'échéance
Dans le présent scénario hypothétique, le rendement de l'indice de référence était inférieur à 5,00 % à chaque date d'évaluation et le rendement de l'indice de référence était inférieur à -40,00 % à quarante-et-une dates d'évaluation. Par conséquent, les billets n'ont pas été appelés au remboursement automatique par la CIBC et les investisseurs auraient le droit de recevoir des paiements de coupon à quarante-trois dates de paiement de coupon (des paiements de coupon totaux de 23,22 \$ pendant la durée des billets). Le montant variable à l'échéance correspondra au produit de 100,00 \$ par 0,00 %, puisque le rendement de l'indice de référence était supérieur à -40,00 % à la date d'évaluation finale. Dans cet exemple, le rendement total cumulatif est de 23,22 % (ce qui correspond à un rendement annuel composé de 3,03 %).

Date d'évaluation mensuelle	Rendement de l'indice de référence	Paiement de coupon
Date d'émission		
1	-41,00 %	0,00 \$
2	-53,00 %	0,00 \$
3	-42,00 %	0,00 \$
4	-54,00 %	0,00 \$
5	-49,00 %	0,00 \$
6	-41,00 %	0,00 \$
7	-43,00 %	0,00 \$
8	-41,00 %	0,00 \$
9	-41,00 %	0,00 \$
10	-41,00 %	0,00 \$
11	-41,00 %	0,00 \$
12	-55,00 %	0,00 \$
13	-52,00 %	0,00 \$
14	-48,00 %	0,00 \$
15	-43,00 %	0,00 \$
16	-43,00 %	0,00 \$
17	-45,00 %	0,00 \$
18	-44,00 %	0,00 \$
19	-41,00 %	0,00 \$
20	-54,00 %	0,00 \$
21	-41,00 %	0,00 \$
22	-47,00 %	0,00 \$
23	-49,00 %	0,00 \$
24	-49,00 %	0,00 \$
25	-52,00 %	0,00 \$
26	-50,00 %	0,00 \$
27	-42,00 %	0,00 \$
28	-55,00 %	0,00 \$
29	-53,00 %	0,00 \$
30	-52,00 %	0,00 \$
31	-55,00 %	0,00 \$
32	-46,00 %	0,00 \$
33	-53,00 %	0,00 \$
34	-49,00 %	0,00 \$
35	-54,00 %	0,00 \$
36	-53,00 %	0,00 \$
37	-41,00 %	0,00 \$
38	-55,00 %	0,00 \$
39	-52,00 %	0,00 \$
40	-49,00 %	0,00 \$
41	-46,00 %	0,00 \$
42	-31,00 %	0,54 \$
43	-16,00 %	0,54 \$
44	-38,00 %	0,54 \$
45	-23,00 %	0,54 \$
46	-3,00 %	0,54 \$
47	-27,00 %	0,54 \$
48	-19,00 %	0,54 \$

49	-12,00 %	0,54 \$
50	-22,00 %	0,54 \$
51	-32,00 %	0,54 \$
52	-9,00 %	0,54 \$
53	-16,00 %	0,54 \$
54	-24,00 %	0,54 \$
55	-38,00 %	0,54 \$
56	3,00 %	0,54 \$
57	-8,00 %	0,54 \$
58	-24,00 %	0,54 \$
59	-19,00 %	0,54 \$
60	-11,00 %	0,54 \$
61	-16,00 %	0,54 \$
62	-14,00 %	0,54 \$
63	-37,00 %	0,54 \$
64	-10,00 %	0,54 \$
65	-18,00 %	0,54 \$
66	-8,00 %	0,54 \$
67	-12,00 %	0,54 \$
68	-36,00 %	0,54 \$
69	-31,00 %	0,54 \$
70	-35,00 %	0,54 \$
71	-15,00 %	0,54 \$
72	-2,00 %	0,54 \$
73	-25,00 %	0,54 \$
74	2,00 %	0,54 \$
75	-31,00 %	0,54 \$
76	-18,00 %	0,54 \$
77	-5,00 %	0,54 \$
78	-7,00 %	0,54 \$
79	-25,00 %	0,54 \$
80	-26,00 %	0,54 \$
81	-28,00 %	0,54 \$
82	-19,00 %	0,54 \$
83	-36,00 %	0,54 \$
84	-11,00 %	0,54 \$
Paiements de coupon totaux		23,22 \$
Montant variable		0,00 \$
Montant à l'échéance		100,00 \$
Rendement annuel composé		3,03 %

Scénario hypothétique n° 3 - Des paiements de coupon sont payables à cinquante-neuf dates de paiement de coupon et les billets sont appelés au remboursement avant l'échéance
 Dans le présent scénario hypothétique, le rendement de l'indice de référence était supérieur à 5,00 % à la 59^e date d'évaluation et le rendement de l'indice de référence était supérieur à -40,00 % à cinquante-neuf dates d'évaluation. Par conséquent, les billets ont été appelés au remboursement automatique par la CIBC à la date d'appel au remboursement connexe suivant la 59^e date d'évaluation et les investisseurs auraient le droit de recevoir des paiements de coupon à cinquante-neuf dates de paiement de coupon (des paiements de coupon totaux de 31,86 \$ pendant la durée des billets). Puisque le rendement de l'indice de référence était supérieur à 5,00 % à la 59^e date d'évaluation, le montant variable correspondra à 0,00 \$ par billet, soit le produit de 100,00 \$ par 0,00 %. Dans cet exemple, le rendement total cumulatif est de 31,86 % (ce qui correspond à un rendement annuel composé de 5,79 %).

Date d'évaluation mensuelle	Rendement de l'indice de référence	Paiement de coupon
Date d'émission		
1	-29,00 %	0,54 \$
2	-35,00 %	0,54 \$
3	-24,00 %	0,54 \$
4	-23,00 %	0,54 \$
5	-14,00 %	0,54 \$
6	-6,00 %	0,54 \$
7	3,00 %	0,54 \$
8	-19,00 %	0,54 \$
9	4,00 %	0,54 \$
10	-24,00 %	0,54 \$
11	-36,00 %	0,54 \$
12	-29,00 %	0,54 \$
13	-26,00 %	0,54 \$
14	-12,00 %	0,54 \$
15	-25,00 %	0,54 \$
16	-33,00 %	0,54 \$
17	-21,00 %	0,54 \$
18	2,00 %	0,54 \$
19	-37,00 %	0,54 \$
20	-22,00 %	0,54 \$
21	-13,00 %	0,54 \$
22	-27,00 %	0,54 \$
23	-2,00 %	0,54 \$
24	-29,00 %	0,54 \$
25	-1,00 %	0,54 \$
26	-32,00 %	0,54 \$
27	-38,00 %	0,54 \$
28	-11,00 %	0,54 \$
29	-30,00 %	0,54 \$
30	-28,00 %	0,54 \$
31	-16,00 %	0,54 \$

32	-9,00 %	0,54 \$
33	-10,00 %	0,54 \$
34	-15,00 %	0,54 \$
35	-6,00 %	0,54 \$
36	-1,00 %	0,54 \$
37	-29,00 %	0,54 \$
38	-21,00 %	0,54 \$
39	-32,00 %	0,54 \$
40	-3,00 %	0,54 \$
41	-8,00 %	0,54 \$
42	-26,00 %	0,54 \$
43	3,00 %	0,54 \$
44	-26,00 %	0,54 \$
45	-35,00 %	0,54 \$
46	-9,00 %	0,54 \$
47	-1,00 %	0,54 \$
48	-8,00 %	0,54 \$
49	-11,00 %	0,54 \$
50	0,00 %	0,54 \$
51	-1,00 %	0,54 \$
52	-4,00 %	0,54 \$
53	-33,00 %	0,54 \$
54	-1,00 %	0,54 \$
55	-22,00 %	0,54 \$
56	-27,00 %	0,54 \$
57	-5,00 %	0,54 \$
58	-39,00 %	0,54 \$
59	6,00 %	0,54 \$
Paiements de coupon totaux		31,86 \$
Montant variable		0,00 \$
Montant à l'échéance		100,00 \$
Rendement annuel composé		5,79 %

Détails du placement

Émetteur :	La Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « CIBC »)																					
Capital :	100,00 \$ (valeur nominale) par billet																					
Montant de l'émission :	Maximum de 50 000 000 \$ (500 000 billets)																					
Souscription minimale :	5 000 \$ (50 billets)																					
Indice de référence :	Indice Solactive Canada Pipelines AR. L'indice Solactive Canada Pipelines AR est un indice à rendement ajusté qui vise à suivre le rendement brut total de l'indice Solactive Canada Pipelines TR, sous réserve d'une réduction de 95 points d'indice par année d'un dividende synthétique dont les arriérés sont calculés quotidiennement sur une base de 360 jours au moment où l'indice de référence est calculé. Le 9 juin 2021, le niveau de l'indice de référence était de 1 665,05. Le facteur de rendement ajusté divisé par le niveau de l'indice de référence était donc égal à 5,71 % le 9 juin 2021. Pendant la durée des billets, la somme du facteur de rendement ajusté de 95 points par an sera d'environ 665 points d'indice, ce qui représente 39,94 % du niveau de l'indice de référence le 9 juin 2021. L'indice cible est un indice de rendement brut total qui reflète la variation applicable du cours des titres composant l'indice cible et de tout dividende et de toute distribution versés à l'égard de ces titres. Aux fins du calcul du niveau de l'indice cible, les dividendes et autres distributions versés à l'égard des titres qui composent l'indice cible sont réputés réinvestis dans l'ensemble des titres qui composent l'indice cible. Rien ne garantit que les émetteurs des titres composant l'indice cible auront la capacité de déclarer et de payer des dividendes ou de verser des distributions à l'égard des titres qui composent l'indice cible ni que les dividendes payés ou les distributions versées correspondront aux niveaux historiques ou excéderont ces niveaux.																					
Date d'émission :	Le 30 juin 2021																					
Date d'échéance/Durée :	Le 30 juin 2028 (7 ans), étant entendu que si cette date n'est pas un jour ouvrable, la date d'échéance sera alors le jour ouvrable suivant, sous réserve de l'appel au remboursement automatique des billets par la CIBC à une date d'appel au remboursement et sauf en cas de perturbation des marchés.																					
Dates de paiement de coupon :	Les dates indiquées ci-dessous, étant entendu que si l'un de ces jours n'est pas un jour ouvrable, la date de paiement de coupon sera le prochain jour ouvrable, sauf en cas de perturbation des marchés : <table><tr><td>30 juillet 2021</td><td>30 août 2021</td></tr><tr><td>30 septembre 2021</td><td>1^{er} novembre 2021</td></tr><tr><td>30 novembre 2021</td><td>30 décembre 2021</td></tr><tr><td>31 janvier 2022</td><td>28 février 2022</td></tr><tr><td>30 mars 2022</td><td>2 mai 2022</td></tr><tr><td>30 mai 2022</td><td>30 juin 2022</td></tr><tr><td>2 août 2022</td><td>30 août 2022</td></tr><tr><td>30 septembre 2022</td><td>31 octobre 2022</td></tr><tr><td>30 novembre 2022</td><td>30 décembre 2022</td></tr><tr><td>30 janvier 2023</td><td>28 février 2023</td></tr></table>		30 juillet 2021	30 août 2021	30 septembre 2021	1 ^{er} novembre 2021	30 novembre 2021	30 décembre 2021	31 janvier 2022	28 février 2022	30 mars 2022	2 mai 2022	30 mai 2022	30 juin 2022	2 août 2022	30 août 2022	30 septembre 2022	31 octobre 2022	30 novembre 2022	30 décembre 2022	30 janvier 2023	28 février 2023
30 juillet 2021	30 août 2021																					
30 septembre 2021	1 ^{er} novembre 2021																					
30 novembre 2021	30 décembre 2021																					
31 janvier 2022	28 février 2022																					
30 mars 2022	2 mai 2022																					
30 mai 2022	30 juin 2022																					
2 août 2022	30 août 2022																					
30 septembre 2022	31 octobre 2022																					
30 novembre 2022	30 décembre 2022																					
30 janvier 2023	28 février 2023																					

30 mars 2023	1 ^{er} mai 2023
30 mai 2023	30 juin 2023
31 juillet 2023	30 août 2023
2 octobre 2023	30 octobre 2023
30 novembre 2023	9 janvier 2024
30 janvier 2024	29 février 2024
1 ^{er} avril 2024	30 avril 2024
30 mai 2024	2 juillet 2024
30 juillet 2024	30 août 2024
30 septembre 2024	30 octobre 2024
2 décembre 2024	30 décembre 2024
30 janvier 2025	28 février 2025
31 mars 2025	30 avril 2025
30 mai 2025	30 juin 2025
30 juillet 2025	2 septembre 2025
30 septembre 2025	30 octobre 2025
1 ^{er} décembre 2025	30 décembre 2025
30 janvier 2026	2 mars 2026
30 mars 2026	30 avril 2026
1 ^{er} juin 2026	30 juin 2026
30 juillet 2026	31 août 2026
30 septembre 2026	30 octobre 2026
30 novembre 2026	30 décembre 2026
1 ^{er} février 2027	1 ^{er} mars 2027
30 mars 2027	30 avril 2027
31 mai 2027	30 juin 2027
30 juillet 2027	30 août 2027
30 septembre 2027	1 ^{er} novembre 2027
30 novembre 2027	30 décembre 2027
31 janvier 2028	29 février 2028
30 mars 2028	1 ^{er} mai 2028
30 mai 2028	30 juin 2028

Paielements de coupon : À chaque date de paiement de coupon mensuelle pendant la durée des billets, les investisseurs pourront recevoir un paiement de coupon correspondant à 0,54 \$ par billet (le « montant du coupon »). Les paiements de coupon seront établis comme suit :

- si le rendement de l'indice de référence à la date d'évaluation précédente est supérieur ou égal à -40,00 %, le paiement de coupon correspondra au montant du coupon; et
- si le rendement de l'indice de référence à la date d'évaluation précédente est inférieur à -40,00 %, le paiement de coupon s'établira à 0,00 \$ par billet.

Les paiements de coupon totaux payables aux investisseurs pendant la durée des billets n'excéderont pas 45,36 \$ par billet (compte tenu du montant de 0,54 \$ par billet payable à chaque date de paiement de coupon). Aucun paiement de coupon ne sera effectué à une date de paiement de coupon si le rendement de l'indice de référence à la date d'évaluation précédente est inférieur à -40,00 % ou si la CIBC a appelé automatiquement les billets au remboursement à une date d'appel au remboursement précédente. Il n'y a aucune garantie que quelque paiement de coupon sera effectué pendant la durée des billets.

Clause d'appel au remboursement : La CIBC appellera automatiquement les billets au remboursement à une date d'appel au remboursement si le rendement de l'indice de référence à la date d'évaluation précédant cette date d'appel au remboursement est supérieur ou égal à 5,00 %.

Dates d'appel au remboursement : Les dates indiquées ci-dessous (si la date d'émission est le 30 juin 2021), étant entendu que si la date d'émission est reportée, chaque date d'appel au remboursement sera reportée d'un nombre de jours équivalent, toutefois si l'une de ces dates n'est pas un jour ouvrable et ne tombe pas au moins cinq jours ouvrables après la date d'évaluation précédente, la date d'appel au remboursement pertinente sera reportée au jour ouvrable suivant qui tombe au moins cinq jours ouvrables après cette date d'évaluation applicable, dans chaque cas sauf en cas de perturbation des marchés :

-	30 décembre 2021
31 janvier 2022	28 février 2022
30 mars 2022	2 mai 2022
30 mai 2022	30 juin 2022
2 août 2022	30 août 2022
30 septembre 2022	31 octobre 2022
30 novembre 2022	30 décembre 2022
30 janvier 2023	28 février 2023
30 mars 2023	1 ^{er} mai 2023

30 mai 2023	30 juin 2023
31 juillet 2023	30 août 2023
2 octobre 2023	30 octobre 2023
30 novembre 2023	9 janvier 2024
30 janvier 2024	29 février 2024
1 ^{er} avril 2024	30 avril 2024
30 mai 2024	2 juillet 2024
30 juillet 2024	30 août 2024
30 septembre 2024	30 octobre 2024
2 décembre 2024	30 décembre 2024
30 janvier 2025	28 février 2025
31 mars 2025	30 avril 2025
30 mai 2025	30 juin 2025
30 juillet 2025	2 septembre 2025
30 septembre 2025	30 octobre 2025
1 ^{er} décembre 2025	30 décembre 2025
30 janvier 2026	2 mars 2026
30 mars 2026	30 avril 2026
1 ^{er} juin 2026	30 juin 2026
30 juillet 2026	31 août 2026
30 septembre 2026	30 octobre 2026
30 novembre 2026	30 décembre 2026
1 ^{er} février 2027	1 ^{er} mars 2027
30 mars 2027	30 avril 2027
31 mai 2027	30 juin 2027
30 juillet 2027	30 août 2027
30 septembre 2027	1 ^{er} novembre 2027
30 novembre 2027	30 décembre 2027
31 janvier 2028	29 février 2028
30 mars 2028	1 ^{er} mai 2028
30 mai 2028	

Rendement de l'indice de référence :

Le rendement de l'indice de référence correspondra au pourcentage (positif ou négatif), calculé comme suit :

$$(\text{niveau de l'indice}_{\text{DEV}} - \text{niveau de l'indice}_{\text{DEM}}) / \text{niveau de l'indice}_{\text{DEM}}, \text{ où :}$$

- le « niveau de l'indice_{DEV} » correspondra au niveau de clôture à la date d'évaluation pertinente; et
- le « niveau de l'indice_{DEM} » correspondra au niveau de clôture à la date d'émission, étant entendu que si la date d'émission n'est pas un jour de bourse le niveau de l'indice_{DEM} sera établi le jour de bourse suivant (auquel cas les renvois au niveau de clôture à la date d'émission seront réputés renvoyer au niveau de clôture le prochain jour de bourse),

sous réserve, dans chaque cas, des dispositions prévues à la rubrique « Perturbations des marchés, rajustements, substitutions et événements extraordinaires » dans le prospectus.

Dates d'évaluation :

Les dates indiquées ci-dessous, étant entendu que si l'un de ces jours n'est pas un jour de bourse, la date d'évaluation applicable sera le jour de bourse précédent, sauf en cas de perturbation des marchés :

23 juillet 2021	23 août 2021
23 septembre 2021	25 octobre 2021
22 novembre 2021	20 décembre 2021
24 janvier 2022	18 février 2022
23 mars 2022	25 avril 2022
20 mai 2022	23 juin 2022
25 juillet 2022	23 août 2022
23 septembre 2022	24 octobre 2022
22 novembre 2022	21 décembre 2022
23 janvier 2023	21 février 2023
23 mars 2023	24 avril 2023
19 mai 2023	23 juin 2023
24 juillet 2023	23 août 2023
25 septembre 2023	23 octobre 2023
22 novembre 2023	2 janvier 2024
23 janvier 2024	22 février 2024
22 mars 2024	23 avril 2024
22 mai 2024	24 juin 2024

	23 juillet 2024 23 septembre 2024 22 novembre 2024 23 janvier 2025 24 mars 2025 22 mai 2025 23 juillet 2025 23 septembre 2025 21 novembre 2025 23 janvier 2026 23 mars 2026 22 mai 2026 23 juillet 2026 23 septembre 2026 20 novembre 2026 25 janvier 2027 22 mars 2027 21 mai 2027 23 juillet 2027 23 septembre 2027 22 novembre 2027 24 janvier 2028 23 mars 2028 19 mai 2028	23 août 2024 23 octobre 2024 19 décembre 2024 21 février 2025 23 avril 2025 23 juin 2025 25 août 2025 23 octobre 2025 19 décembre 2025 23 février 2026 23 avril 2026 23 juin 2026 24 août 2026 23 octobre 2026 21 décembre 2026 22 février 2027 23 avril 2027 23 juin 2027 23 août 2027 25 octobre 2027 20 décembre 2027 22 février 2028 24 avril 2028 23 juin 2028
Montant à l'échéance :	Sous réserve d'un montant à l'échéance minimal de 1,00 \$ par billet, les investisseurs auront le droit de recevoir à la dernière des éventualités suivantes à survenir : a) le cinquième jour qui suit la date d'évaluation finale ou b) la date d'échéance (la « date de versement à l'échéance ») (ou à une date d'appel au remboursement, si la CIBC appelle automatiquement les billets au remboursement avant la date d'échéance) à l'égard de chaque billet détenu par les investisseurs, un montant par billet (le « montant à l'échéance ») correspondant à la somme i) du capital, et ii) du montant variable, qui sera nul ou négatif.	
Montant variable :	Le montant variable par billet correspond au produit obtenu en multipliant 100,00 \$ par ce qui suit : • 0,00 % si le rendement de l'indice de référence est supérieur ou égal à -40,00 % à la date d'évaluation précédente; ou • le rendement de l'indice de référence (lequel sera négatif dans les circonstances et résultera en une perte d'une partie du capital à l'échéance), si le rendement de l'indice de référence est inférieur à -40,00 % à la date d'évaluation précédente. Si la CIBC appelle les billets au remboursement, les investisseurs n'auront pas le droit de recevoir les rendements supplémentaires auxquels ils auraient par ailleurs eu droit si la CIBC n'avait pas appelé les billets au remboursement.	
Marché secondaire et montant de négociation anticipée :	Les billets ne seront pas inscrits à la cote d'une bourse ou d'un système de cotation. Marchés mondiaux CIBC inc. (« MM CIBC ») a l'intention d'offrir un marché secondaire quotidien sur lequel pourront lui être vendus les billets, mais elle se réserve le droit de ne pas le faire à son gré, à tout moment et sans préavis aux investisseurs. MM CIBC n'offrira en aucun cas un marché secondaire pour les billets à une date d'évaluation des billets ou après une telle date si les billets sont appelés au remboursement par la CIBC à la date d'appel au remboursement applicable. Les billets ne pourront être négociés sur aucun autre marché secondaire. Les ventes sur le marché secondaire pourraient être faites à un prix inférieur au capital et feront état de la déduction du montant de négociation anticipée qui s'établira initialement à 3,33 % par billet et qui diminuera quotidiennement de 0,037 % pour atteindre 0,00 % après 90 jours. En outre, la vente de billets initialement achetés au moyen du réseau Fundserv sera assujettie à certaines procédures et limites établies par le réseau Fundserv. L'investisseur qui dispose d'un billet en faveur de MM CIBC sur le marché secondaire sera généralement tenu d'inclure dans son revenu en tant qu'intérêt l'excédent, le cas échéant, du prix de vente du billet par rapport au capital de ce billet. Les investisseurs qui disposent d'un billet avant l'échéance devraient consulter leurs propres conseillers en fiscalité. Voir « Certaines incidences fiscales fédérales canadiennes » dans le supplément de fixation du prix.	
Agent des calculs :	MM CIBC	
Admissibilité pour les comptes enregistrés :	Admissibles pour les REER, les FERR, les REEE, les REEI, certains RPDB et les CÉLI	

Fundserv est une marque déposée de Fundserv Inc.

Mise en garde

Le présent document devrait être lu parallèlement au prospectus préalable de base simplifié de la CIBC daté du 5 novembre 2019 (le « prospectus ») et au supplément de fixation du prix n° 1 396 de la CIBC se rapportant au prospectus et daté du 17 juin 2021 (le « supplément de fixation du prix »).

Un placement dans les billets comporte des risques différents de ceux des titres d'emprunt traditionnels à taux fixe ou à taux variable. Il n'est pas garanti par la CIBC, les courtiers, les membres de leurs groupes respectifs, les personnes ayant un lien avec eux ni aucune autre personne ou entité que les porteurs de billets recevront un montant cumulatif égal à leur placement initial dans les billets, ni qu'ils obtiendront un rendement sur les billets (sous réserve d'un montant à l'échéance minimal de 1,00 \$ par billet) à l'échéance des billets ou avant. Les sommes versées aux porteurs des billets dépendront du rendement de l'indice de référence. Un placement dans les billets ne convient pas à l'acheteur qui ne comprend pas (seul ou avec l'aide d'un conseiller financier) les modalités des billets ou les risques liés aux billets et aux produits structurés, aux options ou aux instruments financiers semblables en général. Voir « Facteurs de risque » dans le prospectus et « Certains facteurs de risques » dans le supplément de fixation du prix. « Solactive » est une marque déposée de Solactive AG et est utilisée aux termes d'une licence. Solactive AG ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à la pertinence d'investir dans des titres en général ou dans les billets en particulier. Solactive AG et les membres de son groupe ne participent pas à l'exploitation ou à la distribution des billets et ils n'assument aucune responsabilité à cet égard ni à l'égard de la non-atteinte des objectifs de placement par les billets.

Les billets ne constitueront pas des dépôts assurés aux termes de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* ou d'un autre régime d'assurance-dépôts visant à garantir le remboursement de la totalité ou d'une partie d'un dépôt en cas d'insolvabilité de l'institution de dépôt.

Le capital des billets ne sera pas intégralement garanti et, sous réserve du montant à l'échéance minimal de 1,00 \$ par billet, sera à risque. Par conséquent, les investisseurs risquent de perdre la quasi-totalité de leur placement initial dans les billets.

MM CIBC a l'intention d'offrir un marché secondaire sur lequel pourront lui être vendus les billets, mais elle se réserve le droit de ne pas le faire à son gré, à tout moment et sans préavis aux porteurs de billets. Il n'existe pas d'autre marché pour la négociation des billets, et il peut être impossible pour les souscripteurs de les revendre.

MM CIBC est une filiale en propriété exclusive de la CIBC. En raison de ce lien, la CIBC est un « émetteur relié » et un émetteur associé » à MM CIBC au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Voir « Mode de placement » dans le prospectus.

